



# Titre Professionnel Technicien d'assistance en Informatique

Code RNCP : 36440

Niveau 4  
au Répertoire national des  
certifications professionnelles

Date d'échéance de  
l'enregistrement de la certification:  
03-11-2026

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L' INSERTION.

Fiche France  
Compétences



# 2025

REF : PLAQTAI001-V1- MAJ 08/01/2025



# SOMMAIRE

03

Présentation et prérequis

04

Objectifs et Types  
d'emplois  
accessibles

05

Programme de la  
formation

06

Public visé, Accessibilité,  
Inscription et Délai d'accès

07

Indicateurs de résultat,  
Passerelle et Equivalence

08-09

Modalités, méthodes et  
moyens pédagogiques

10

Dates, Tarif et  
Financement

# Présentation et Prérequis



Le technicien d'assistance en informatique met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques et assiste et dépanne les utilisateurs de ces équipements.

## Présentation

- Le technicien d'assistance en informatique réalise l'installation initiale du matériel : poste de travail, applications, et équipements mobile. Il s'assure par la suite des mises à jour. Il intervient sur les équipements numériques pour améliorer les performances, ajouter des fonctionnalités ou corriger des dysfonctionnements.
- Il met à jour, configure et personnalise l'équipement numérique selon les consignes transmises afin de l'adapter aux besoins du client ou de l'utilisateur. Ses interventions se réalisent dans le respect d'une procédure établie par son responsable dans le cadre d'une commande ou d'un contrat de services.

## Prérequis

- Niveau scolaire première ou équivalent, ou CAP/BEP ou titre professionnel de niveau 3 avec 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur de la vente/ distribution.



03

REF : PLAOTAJ001-V1- MAJ 08/01/2025

# Objectifs et Types d'emplois accessibles



## Objectifs

- Mettre en service des équipements numériques
- Intervenir sur les éléments de l'infrastructure
- Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

## Types d'emplois accessibles

Le titulaire du TP Technicien d'Assistance en Informatique peut exercer des métiers tels que :

- Technicien d'assistance en informatique
- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien de déploiement
- Technicien d'assistance en clientèle
- Technicien de service après-vente (SAV)
- Technicien Helpdesk
- Technicien assistance utilisateur
- Technicien support



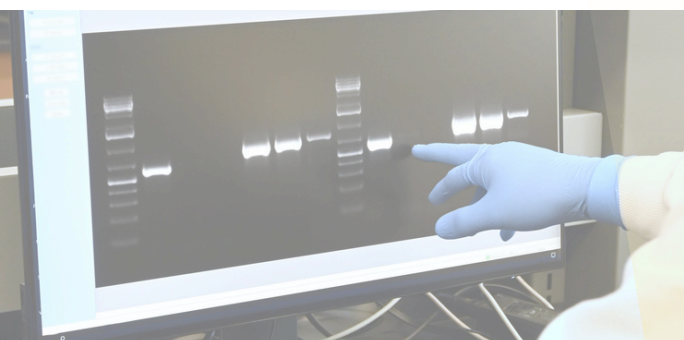


# Programme de la formation

## Programme

A la fin de la formation, le titulaire du TP Technicien D'assistance en Informatique sera en mesure de :

1. Mettre en service des équipements numériques
  - Installer un système ou déployer un master dans un poste client
  - Intervenir sur les composants matériels d'un équipement numérique
  - Mettre à jour, configurer et personnaliser un équipement numérique
  - Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données
2. Intervenir sur les éléments de l'infrastructure
  - Intervenir sur un équipement réseau
  - Intervenir sur un annuaire réseau de type Active Directory
  - Installer et configurer un service réseau pour une TPE ou un particulier
3. Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs
  - Apporter un support technique dans un contexte commercial
  - Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc
  - Assister les utilisateurs en environnement bureautique
  - ou sur leurs équipements numériques
  - Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques
  - Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique



# Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès



## Public visé

Pour un parcours en contrat d'apprentissage :

- Moins de 30 ans
- Personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Sportifs de haut niveau

Pour un parcours en formation continue :


- Tout public à partir de 18 ans

## Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e dans le respect des objectifs de formation visés.

## Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne. 
- Envoyer par mail à [onfray.lise@formaskills.fr](mailto:onfray.lise@formaskills.fr) un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant le démarrage d'une session.





# Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

## Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction à chaud des apprenants : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)
- Taux d'insertion dans l'emploi : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)
- Taux de réussite à la certification : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)

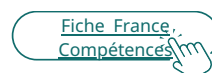


Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L. 6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics, sont mis à disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



## Passerelle et Equivalence

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :  
Voir fiche France Compétence



## Poursuite d'études

- BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO)
- DUT Informatique
- Licence Professionnelle Métiers de l'informatique





# Organisation de la formation distance

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Exercices individuels et/ou collectifs, mises en situations réelles et simulées, plateforme e-learning, méthodes actives et coactives, classes virtuelles individuelles et/ou collectives, accompagnement par les formateurs, études de cas et mises en situation professionnelle.

## Evaluations en cours et en fin de formation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat, des résultats des évaluations passées en cours de formation.

## Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Oui





# Organisation de la formation distance

## Classes virtuelles et support de cours

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24/7, et vos identifiants de connexion sont uniques. L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation et est fermé le dernier jour de la période choisie. Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront directement via cette plateforme. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

L'apprenant doit avoir la configuration minimale suivante sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Ordinateur fixe ou portable
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Connexion internet (haut débit conseillé)

# Dates, Tarif et Financement

**Entrées de session** : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)



**Durée totale de la formation continue** (heures) : 1176

Dont nombre d'heures en centre (heures) : 987

Dont nombre d'heures en entreprise (heures) : 189

**Durée totale de la formation alternance** (heures) : 1569

Dont nombre d'heures en centre (heures) : 673

Dont nombre d'heures en entreprise (heures) : 896

**Organisation de l'alternance** :

Entreprise : 4 jours/ semaine

Cours : 1 jour/ semaine

## Tarif de la formation

- Dans le cadre de l'alternance, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Dans le cadre d'une formation continue, les frais pédagogiques s'élèvent à 3750€

## Financement

La formation peut être financée par :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- France Travail (AIF)
- Un financement personnel\* (\*possibilité de payer en 10 fois sans frais)



# NOUS CONTACTER



## Nos locaux

6, rue Voltaire 34200 SETE  
17, rue Danton 34200 SETE



Scan me

Association Educaskills & Formaskills

6, rue Voltaire 34200 SETE  Téléphone : 04 30 41 43 76  
<https://formaskills.fr>

Code NAF : 8532Z- SIRET : 853 839 660 00018 - RNA W34627017

Enregistrée sous le numéro d'activité : 76341230234

auprès du Préfet de la région Occitanie

"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat." R.C.S de Montpellier



## Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



UNION EUROPÉENNE

« La certification a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : • Actions de formation • Action de formation par apprentissage • Bilans de compétences »

REF : PLAQTAI001-V1- MAJ 08/01/2025